

Fluide hydraulique pour fauteuils A-dec par A-dec, Inc. FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DU PROJET

1.1 Identification du produit :

Marque : Mélange 048.531.00
Date d'élaboration de la FDS : 20/12/2019

1.2 Utilisations préconisées de la substance ou du mélange et contre-indications :

Utilisation du produit : Fluide hydraulique et lubrifiant pour système hydraulique destiné aux produits A-dec.
Contre-indications : Aucun(e) connu (e).

1.3 Coordonnées du fournisseur de la FDS :

Fabricant :  A-dec, Inc.
2601 Crestview Drive
Newberg, OR 97132 États-Unis
Tél. : 1.800.547.1883 aux États-Unis/Canada
Tél. : +1.503.538.7478 hors États-Unis/Canada
Site Internet : www.a-dec.com

Distributeurs

A-dec Australie
Unit 8
5-9 Ricketty Street
Mascot, NSW 2020
Australie
Tél. : 1 800 225 010 (en Australie)
Tél. : +61.(0).2.8332.4000 hors de l'Australie

A-dec Chine
A-dec (Hangzhou) Dental Equipment Co., Ltd.
528 Shunfeng Road
Qianjiang Economic Development Zone
Hangzhou 311100
Zhejiang, Chine
Tél. : 400.600.5434 en Chine
Tél. : +86.571.89026088 hors de la Chine

A-dec Royaume-Uni
Austin House, 11 Liberty Way
Nuneaton, Warwickshire CV11 6RZ
Angleterre
Tél. : 0800.ADEC.UK (2332.85) au Royaume-Uni
Tél. : +44.(0).24.7635.0901 hors du Royaume-Uni

1.4 Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Contactez le distributeur A-dec le plus proche (voir liste de la section 1.3).
Pour comprendre les informations des FDS, contactez INFOTRAC :
+1 800 535 5053 (États-Unis/Canada)
+1 352 323 3500 hors États-Unis/Canada

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification SGH :

Physiques :	Sanitaires :	Environnementaux :
Aucun danger	Aucun danger	Aucun danger

2.2 Mentions sur l'étiquette :

Aucune nécessaire

2.3 Autres dangers : Aucun(e) connu (e).

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.2 Mélange :

Noms chimiques	CAS#	EINECS#	Classification	Teneur
Distillats, pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités	64742-54-7	265-157-1	Aucun danger	> 99%

La concentration exacte n'est pas divulguée, car elle constitue un secret de fabrication.

Se reporter à la section 16 pour les classifications SGH et UE en version intégrale.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des premiers soins

Œil : Rincer à l'eau pendant plusieurs minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Si une irritation apparaît et persiste, consulter un médecin.

Peau : Laver abondamment à l'eau et au savon pendant plusieurs minutes. Si une irritation apparaît et persiste, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer la victime à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Ingestion : En cas d'ingestion de faibles quantités, boire un verre d'eau. Ne pas déclencher de vomissement, sauf indication par le personnel médical. En cas d'ingestion de grandes quantités ou d'inconfort, consulter un médecin.

4.2 Symptômes et effets plus importants, aigus et différés : Un contact direct peut provoquer une légère irritation des yeux. Un contact direct peut entraîner une légère irritation cutanée. L'inhalation peut irriter les voies respiratoires.

4.3 Indication de consultation médicale immédiate et de nécessité d'un traitement particulier : Une consultation médicale immédiate n'est pas nécessaire.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Méthode d'extinction : Utiliser tout moyen approprié pour lutter contre l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Ce produit n'est ni inflammable ni combustible mais brûle en cas d'incendie. La décomposition thermique peut libérer des oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers : Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et une combinaison de protection intégrale. Refroidir les récipients exposés à l'incendie en les aspergeant d'eau. Contenir l'eau utilisée pour lutter contre des incendies impliquant le produit non dilué.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Isoler la zone et éloigner les personnes non protégées. Porter des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Aérer la zone.

6.2 Précautions environnementales : Signaler les déversements selon les préconisations des autorités locales, régionales et fédérales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Essuyer ou récupérer avec un absorbant inerte. Mettre le produit dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Nettoyer la zone avec une grande quantité d'eau. Se conformer aux réglementations fédérales, régionales ou locales pour signaler les déversements.

6.4 Référence aux autres sections : Voir la section 8 concernant les équipements de protection individuelle et la section 13 pour des informations sur l'élimination des déchets.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des vêtements et un équipement de protection. Ne pas respirer la buée ou les vapeurs. Utiliser uniquement dans un espace suffisamment ventilé. Après manipulation, laver abondamment à l'eau. Maintenir les récipients fermés en cas de non-utilisation. Laver les vêtements avant réutilisation.

Ne pas réutiliser les récipients. Les récipients vides contiennent des résidus de produits potentiellement dangereux. Suivre les précautions indiquées dans la FDS lors de la manipulation des récipients vides.

7.2 Conditions de stockage sûres, y compris d'éventuelles incompatibilités : Conserver le produit dans un conteneur fermé dans un lieu frais, sec et ventilé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas entreposer à proximité de comburants et d'autres matériaux incompatibles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Utiliser comme traitement de choc pour le niveau d'eau du cabinet dentaire. Utiliser en conjonction avec les tests d'eau réguliers du cabinet dentaire.

SECTION 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle :

Noms chimiques	Limites d'exposition
Distillats, pétrole, paraffiniques lourds hydrotraités	5 mg/m ³ TWA, 10 mg/m ³ Limite STEL recommandée par le fabricant

8.2 Contrôles d'exposition :

Contrôles d'ingénierie appropriés : Utiliser avec une ventilation aspirante générale ou locale adaptée pour maintenir des niveaux d'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle ;

Protection respiratoire : Lorsque les niveaux d'exposition sont excessifs, il convient de s'équiper d'un appareil respiratoire agréé avec cartouche filtrante ou à adduction d'air. Le choix et l'utilisation de l'appareil respiratoire dépendent du type, de la forme et de la concentration du contaminant. Respecter les réglementations en vigueur et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Protection de la peau : Respecter les exigences propres au site de travail. Des gants résistant aux produits chimiques sont recommandés pour éviter tout contact prolongé avec la peau. Pour obtenir de l'aide sur le choix de gants appropriés, contacter votre fournisseur.

Protection des yeux / du visage : Il est recommandé de porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou la poussière.

Autre : Il est indispensable de porter une combinaison, un tablier et des bottes imperméables pour éviter tout contact prolongé avec la peau et la contamination des vêtements personnels.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Apparence : Liquide ambré transparent	Densité de la vapeur : <1 mmHg @ 20 °C
Odeur : Pétrole	Densité de vapeur : >1
Seuil d'odeur : Indisponible	Densité relative : 0,85-0,89
pH : Sans objet	Solubilité(s) : Négligeable
Point de fusion/congélation : Indisponible	Constante de distribution octanol/eau : Sans objet
Point initial/plage de distillation : Sans objet	Température d'auto-inflammation : Sans objet
Point de rupture : >150 °C/302 °F	Température de décomposition : Indisponible
Taux d'évaporation : Sans objet	Viscosité : 4,0-25 cSt @ 100 °C, 21-345 cSt @ 40 °C
Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet	Propriétés explosives : Pas explosif
Limite d'inflammabilité : LEL : Sans objet UEL : Sans objet	Propriétés oxydantes : Pas un oxydant.

9.2 Autres informations : Aucun disponible.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité : Normalement non réactif

10.2 Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de stockage et de manipulation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter : Éviter les températures élevées.

10.5 Matériaux incompatibles : Oxydants puissants, agents réducteurs puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux : Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, il émet des oxydes de carbone.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Effets potentiels sur la santé :

Œil : Un contact direct peut provoquer une légère irritation.

Peau : Un contact direct avec la peau peut entraîner une légère irritation cutanée.

Inhalation : L'inhalation peut irriter le nez, la gorge et les voies respiratoires.

Ingestion : L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées et des vomissements.

Dangers chroniques : Aucun(e) connu (e).

Valeur de toxicité aiguë :

Produit : Test oral chez le rat DL50>5000 mg / kg ; Test cutané chez le rat DL50>5000 mg / kg ; Test par inhalation chez le rat >5 m / L (pas de décès)

Irritation : Le produit ne devrait pas être irritant.

Corrosivité : Le produit ne devrait pas être corrosif.

Sensibilisation : Le produit ne devrait pas être un sensibilisant cutané ou respiratoire.

Cancérogénicité : Aucun des composants n'est répertorié comme étant cancérogène ou potentiellement cancérogène par les organismes IARC, NTP, OSHA ou CLP (UE).

Mutagénicité sur les cellules germinales : Aucun pouvoir mutagène connu sur les cellules germinales.

Toxicité pour la reproduction : Ne présente aucun danger connu pour la reproduction.

Toxicité systémique pour certains organes cibles :

Exposition unique : Aucun(e) connu (e).

Exposition répétée : Aucun(e) connu (e).

SECTION 12 : INFORMATIONS D'ORDRE ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité : Aucune donnée disponible pour le mélange. Ce produit ne devrait pas être dangereux pour l'environnement.

12.2 Persistance et dégradabilité : Pas de données disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol : Pas de données disponibles.

12.5 Résultats de l'évaluation de substances PBT et vPvB : Pas de données disponibles.

12.6 Autres effets néfastes : Sans objet.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets : Respecter les réglementations environnementales locales et nationales en vigueur concernant l'élimination des déchets.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	14.1 Numéro ONU	14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	14.3 Classe(s) de danger	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers environnementaux
US DOT	Aucun(e)	Non réglementé	Aucun(e)	Aucun(e)	Sans objet
TDG Canada	Aucun(e)	Non réglementé	Aucun(e)	Aucun(e)	Sans objet
ADR/RID (UE)	Aucun(e)	Non réglementé	Aucun(e)	Aucun(e)	Sans objet
IMDG	Aucun(e)	Non réglementé	Aucun(e)	Aucun(e)	Sans objet
IATA/ICAO	Aucun(e)	Non réglementé	Aucun(e)	Aucun(e)	Sans objet

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur : Sans objet

14.7 Transport en masse conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et du code IBC :
Sans objet

SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/lois relatives à la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES DES ÉTATS-UNIS :

CERCLA 103 Quantité à déclarer : Ce produit n'est pas soumis à déclaration auprès de CERCLA. Certains états imposent des déclarations plus strictes. Signaler tout déversement conformément aux réglementations locales, régionales et fédérales.

TITRE III SARA :

Catégorie de danger pour la section 311/312 : Reportez-vous à la section 2 pour la classification des risques OSHA.

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les produits chimiques suivants sujets aux exigences prévues en matière de notification au titre de la section 313 de la loi SARA Titre III des États-Unis :
Aucun(e)

Section 302 substances extrêmement dangereuses (TPQ) : Aucun(e)

Statut associé à la loi de contrôle des substances toxiques de l'EPA (TSCA) : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

RÉGLEMENTATIONS FÉDÉRALES :

Proposition Californie 65 : Ce produit ne contient pas de substances connues dans l'État de Californie comme pouvant provoquer le cancer et/ou présentant un danger pour la reproduction.

RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES :

RÉGLEMENTATIONS CANADIENNES

Loi canadienne sur la protection de l'environnement : Ce produit contient un ou plusieurs composants répertoriés dans la Liste intérieure des substances (LIS) ou la Liste extérieure des substances (LES).

Cette FDS a été élaborée conformément aux critères du Règlement sur les produits contrôlés et contient toutes les informations que ce règlement impose.

RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES

REACH : Les produits A-dec, Inc. sont conformes à la réglementation REACH en vigueur. Pour plus d'informations, contacter A-dec, Inc.

SVHC : Ce produit contient les substances préoccupantes (SVHC) suivantes : Aucun(e)

15.2 Évaluation de la sécurité des produits chimiques : Pas nécessaire.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Classement NFPA : Santé = 0 Inflammabilité = 0 Instabilité = 0
Classement HMIS : Santé = 1 Inflammabilité = 0 Danger physique = 0

Récapitulatif de la révision :
20/12/2019 : Nouveau SDS

Classification SGH pour référence
(Voir sections 2 et 3) :
Aucun(e)

AVIS

Les informations susmentionnées sont considérées exactes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent donc être utilisées à des fins purement indicatives. A-dec, Inc. ne peut être tenue pour responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné. Ces informations concernent uniquement le produit décrit dans la présente et ne s'appliquent pas à son utilisation conjointement à une autre substance ou par un autre procédé.

